

Sujet : [INTERNET] Enquête publique projet de renforcement de l'alimentation électrique de la vallée de la Neste
De : <serge.pluchon@orange.com>
Date : 21/02/2022 13:29
Pour : "pref-dup-rte-neste@hautes-pyrenees.gouv.fr" <pref-dup-rte-neste@hautes-pyrenees.gouv.fr>

Bonjour,

à l'attention de Monsieur Le Commissaire Enquêteur

Je vous prie de trouver ci-joint un courrier avec les observations d'Orange concernant le projet de renforcement de l'alimentation électrique de la vallée de la Neste.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Sincères salutations.

[Logo Orange]<<http://www.orange.com/>>

Serge Pluchon
Correspondant Réseau Collectivités Locales 64 et 65
ORANGE UPR SO
21 rue de l'industrie
64600 ANGLET

Fixe : +33 5 56 53 24 18 <<https://monsi.sso.francetelecom.fr/index.asp?target=http%3A%2F%2Fclivoice.sso.francetelecom.fr%2FclivoiceV2%2FToolBar.do%3Faction%3Ddefault%26rootservice%3DSIGNATURE%2>>
Mobile : +33 6 87 68 53 18 <<https://monsi.sso.francetelecom.fr/index.asp?target=http%3A%2F%2Fclivoice.sso.francetelecom.fr%2FclivoiceV2%2FToolBar.do%3Faction%3Ddefault%26rootservice%3DSIGNATURE%2>>
serge.pluchon@orange.com<<mailto:serge.pluchon@orange.com>>

Ce message et ses pièces jointes peuvent contenir des informations confidentielles ou privilégiées et ne doivent donc pas être diffusées, exploitées ou copiées sans autorisation. Si vous avez reçu ce message par erreur, veuillez le signaler à l'expéditeur et le détruire ainsi que les pièces jointes. Les messages électroniques étant susceptibles d'altération, Orange décline toute responsabilité si ce message a été altéré, déformé ou falsifié. Merci.

This message and its attachments may contain confidential or privileged information that may be protected by law; they should not be distributed, used or copied without authorisation. If you have received this email in error, please notify the sender and delete this message and its attachments. As emails may be altered, Orange is not liable for messages that have been modified, changed or falsified. Thank you.

—Pièces jointes :—

image001.png

17179869184

Go

document-1-1_143903_Obs_Orange_enquête_DUP_RTE_Arreau_Lannemezan_V2.pdf

256 Ko



Votre interlocuteur : Serge PLUCHON
Portable : 0687685318
Mail: serge.pluchon@orange.com
Réf : Arrêté préfectoral 65-2021-12-20-00007

M Christian Falliero
Commissaire enquêteur
CC Aure Louron
Château de Ségure
2 Avenue Calamum
65240 ARREAU

Objet : Projet renforcement lignes 2*225kV + création poste HTB d'Aure à Bordeaux, le 15 février 2022
dossier Orange n°: 143903

Nous accusons réception de votre enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique, concernant le projet de renforcement de deux lignes 2*225kV entre Arreau et Lannemezan ainsi que la création poste HTB 225/63KV d'Aure à Arreau.

En réponse Orange souhaite vous transmettre ses observations en application de l'article R323-24 du décret 2015-1823 qui fait référence à l'arrêté technique du 17 mai 2001.

Considérant ;

- Que les études de mise en compatibilité électromagnétique sont de la responsabilité et à la charge du maître d'ouvrage des lignes et du poste HTB.
- Que Le maître d'ouvrage du projet devra prendre en charge tous les frais de dévoiement, isolation ou mise en place de dispositifs d'isolation galvanique liés aux perturbations électromagnétiques et aux impacts du chantier des lignes et du poste HTB, sur le réseau d'Orange.

Orange attire votre attention sur la longueur et la proximité de ses réseaux avec le projet de renforcement HTB le long de la RD 929 entre Arreau et Sarrancolin et Sarrancolin Hèches. L'étroitesse de la vallée ne permet pas une protection convenable du réseau de Télécommunications électroniques.

Un déplacement du réseau cuivre et / ou une migration technique des clients sur le réseau fibre optique FTTH en cours de déploiement dans cette vallée est à envisager.

RTE maître d'ouvrage des lignes HTB 225kV, de la création du poste HTB d'Aure et des 4 lignes départs 63KV devra se rapprocher des services techniques d'Orange pour valider les études techniques de mise en conformité des réseaux de communications électroniques au niveau électromagnétique ou des impacts lors des travaux de pose des lignes HTB.

Nous tenant à votre entière disposition, je vous prie d'agréer Monsieur le commissaire enquêteur, l'assurance de ma considération distinguée.

Signé par **Alexandre Picot** le
21/02/2022 10:42

